

COEF 8
AU BAC*Si la spé n'est
pas poursuivie
en Terminale*COEF 16
AU BAC*Si la spé est
poursuivie en
Terminale*

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

POUR QUI ?

- Des jeunes motivés pour découvrir, comprendre, manipuler et approfondir les concepts et les méthodes qui fondent l'informatique.
- Des jeunes curieux qui apprécient l'algorithmique et la programmation, en particulier le langage python.

POUR QUELLES ÉTUDES POST-BAC ?

- Métiers du développement informatique.
- Métiers de l'**IA** (Intelligence Artificielle).
- Ecoles d'ingénieurs.
- Prépas scientifiques.
- BTS systèmes numériques ou électronique, BUT informatique.

QUEL CONTENU ?

- En salle informatique, avec des logiciels et des langages variés.
- Des travaux pratiques qui s'appuient sur les 8 thèmes du programme officiel.
- Des activités « débranchées » pour donner du sens et réfléchir aux enjeux éthiques.
- Des évaluations régulières, individuelles ou collectives (QCM, résolution d'exercices, oraux, ...).
- Conception et élaboration de projets conduits par groupes.

HORAIRES

4H/semaine en Première**6H/semaine** en Terminale